

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32108**

Intitulé

Chef de projet dans le domaine de l'eau, et des services et politiques publiques associés (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de la certifications exercent dans les services techniques opérationnels ou les services d'étude et de recherche situés :

- En bureaux d'étude privés ou publics, dans les collectivités territoriales, syndicats mixtes, établissements publics de bassin,
- En entreprises industrielles de traitement de l'eau, dans des sociétés de services, ou en régies municipales ou de collectivités territoriales

territoriales

- Dans les sociétés et compagnies d'aménagement, agences de l'eau, agences de développement.
- Dans des unités de recherche

1. Fournir une expertise en appui à la prise de décision

2. Concevoir, animer, piloter et évaluer un projet dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement et milieux aquatiques au sens large, bassin versant)

3. Piloter ou contribuer au pilotage d'un service de gestion de l'eau au sein d'une structure publique ou privée (eau potable et assainissement ; gestion des milieux ; gestion de crises)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Eau potable et assainissement, gestion des risques, gestion et protection des milieux aquatiques, énergie, etc. (entreprises privées, bureaux d'études et sociétés de conseil en environnement et aménagement, État, collectivités et établissements publics. ONG, Agence de Développement...),

- Chef de projet eau, assainissement et eau potable
- Chargé de mission auprès du Directeur Général services d'eau
- Cadre Technique d'exploitation
- Ingénieur projet eau et environnement
- Ingénieur d'étude eau
- Chargé d'affaires eau
- Chef d'agence en bureau d'étude (maîtrise d'œuvre)
- Adjoint au directeur ou directeur de projet d'infrastructures
- Chef de projet
- Directeur technique en gestion de service.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 3 blocs de compétences décrits ci-dessus.

Pour obtenir la certification, un candidat doit valider obligatoirement les blocs de compétences, remplir les conditions d'accès fixées par la Conférence des Grandes Ecoles et faire approuver sa thèse professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32108 - Fournir une expertise en appui à la prise de décision</p>	<p>Compétences attestées :</p> <p>1.A Comprendre les attentes du commanditaire et faire une offre d'expertise Replacer les attentes du commanditaire dans un contexte local</p> <p>1.B Avoir une vision large des questionnements et des avancées dans le domaine de la gestion de l'eau Mobiliser les acteurs et les informations nécessaires pour répondre aux besoins</p> <p>1.C Analyser et synthétiser de l'information sous des formes variées et la présenter de façon claire à l'écrit et l'oral (en français et en langue étrangère)</p> <p>1.D Proposer des solutions techniques et organisationnelles en cohérence avec les moyens (humains, financiers et matériels) du commanditaire et les évolutions du contexte réglementaire et institutionnel/environnemental/socio-politique et culturel des projets.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'une synthèse bibliographique, répondant aux attentes d'un commanditaire.</p> <p>Présentation de la synthèse et des solutions techniques et organisationnelles envisagées.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32108 - Concevoir, animer, piloter et évaluer un projet dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement et milieux aquatiques au sens large, bassin versant)</p>	<p>Compétences attestées :</p> <p>2.A Analyser et évaluer les besoins des différentes parties prenantes du projet</p> <p>2.B Mobiliser les méthodes et outils de la concertation pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet dans le domaine de la gestion de l'eau</p> <p>2.C Concevoir des solutions et réponses aux besoins</p> <p>2.D Conduire la mise en œuvre des solutions proposées</p> <p>2.E Evaluer un projet et formuler des recommandations pour améliorer le degré d'atteinte des objectifs du projet</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Jeu de rôle en concertation, amenant à établir un diagnostic, concevoir un projet en réponse à des besoins, organiser les actions et mener un processus d'évaluation de ce projet</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32108 - Piloter ou contribuer au pilotage d'un service de gestion de l'eau au sein d'une structure publique ou privée (eau potable et assainissement ; gestion des milieux ; gestion de crises)</p>	<p>Compétences attestées :</p> <p>3.A Contribuer à l'identification et la mise en œuvre de la stratégie du service au sein de l'équipe et selon une programmation pluri-annuelle.</p> <p>3.B Garantir la continuité et la qualité du service et maintenir dans un état adéquat les infrastructures et équipements (extension et renouvellement)</p> <p>3.C Proposer des solutions techniques pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'environnement (normes, économies d'énergie, etc)</p> <p>3.D Prévenir et gérer les situations de crise (inondations, sécheresses, pollutions, etc) et proposer des solutions adaptées en lien avec les autres acteurs de la « chaîne de la gestion de crises »</p> <p>3.E Gérer les ressources du service dans ses dimensions humaines, matérielles et financières.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Étude d'un schéma directeur d'aménagement de la ressource en eau et assainissement ; jeu de rôle autour de l'offre technique.</p> <p>Cas d'étude en prospective avec identification des risques, zonage des aléas et enjeux à protéger.</p> <p>Jeu de rôle incluant la formulation d'une offre technique par un service délégataire ou un bureau d'études.</p>

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur de la formation, - deux représentants du conseil pédagogique (instance regroupant les sept formateurs et responsables principaux des modules), dont au moins un enseignant-chercheur - le représentant de la structure d'accueil de la mission professionnelle de stage long - un représentant du monde professionnel indépendant de la structure d'accueil du stage long - le représentant de la "<i>Direction de la Scolarité Executive</i>"
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur de la formation, - deux représentants du conseil pédagogique (instance regroupant les sept formateurs et responsables principaux des modules), dont au moins un enseignant-chercheur - le représentant de la structure d'accueil de la mission professionnelle de stage long - un représentant du monde professionnel indépendant de la structure d'accueil du stage long - le représentant de la "<i>Direction de la Scolarité Executive</i>"

En contrat de professionnalisation	X		- le directeur de la formation, - deux représentants du conseil pédagogique (instance regroupant les sept formateurs et responsables principaux des modules), dont au moins un enseignant-chercheur - le représentant de la structure d'accueil de la mission professionnelle de stage long - un représentant du monde professionnel indépendant de la structure d'accueil du stage long - le représentant de la " <i>Direction de la Scolarité Executive</i> "
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X		Le jury VAE est présidé par le directeur général, ou son représentant (directeur des programmes de Mastère spécialisé®). Quatre enseignants-chercheurs ou assimilés Un salarié et un employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé " Chef de projet dans le domaine de l'eau, et des services et politiques publiques associées (MS) " avec effet au 6 novembre 2014 , jusqu'au 4 janvier 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

648 rue Jean-François Breton

BP 44494

34093 Montpellier Cedex 5

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

648 rue Jean-François Breton

BP 44494

34093 Montpellier Cedex 5

Historique de la certification :